



Appel à projet citoyenneté et handicap 2019

La ville de Brest souhaite agir pour une ville « inclusive », plus hospitalière et garante de l'égalité des droits fondamentaux pour tous. La ville inclusive reconnaît et respecte les singularités, facilite un « savoir vivre ensemble » harmonieux, notamment en recherchant une qualité d'usage pour tous, dans l'ensemble des lieux et services publics.

Ce n'est qu'en offrant à toutes et à tous, en situation de handicap ou non, la possibilité d'accéder avec la plus grande autonomie possible à l'ensemble des activités, services et animations, que notre territoire sera véritablement inclusif et handi -accueillant.

Culture, sport, éducation, vie sociale, accès au numérique, enfance, jeunesse, vieillissement... autant de domaines où le vivre ensemble se construit dans la ville.

Les réponses à imaginer et à développer pour une ville inclusive s'appuient largement sur des rencontres et des coopérations entre personnes valides et non valides, sur des idées et des propositions nouvelles.

Par cet appel à projet, la ville de Brest souhaite ainsi accompagner et renforcer l'engagement des associations et acteurs de la ville au service d'une vie sociale plus accueillante aux personnes en situation de handicap.



[Demande de subvention par les associations brestoises.](#)

Publications

Appel à projet citoyenneté et handicap 2019

Février 2019

[TÉLÉCHARGER](#)
(791KO)

[► TOUTES LES PUBLICATIONS](#)

Dernière mise à jour le : **19 avril 2019**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

Hotel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi de 8h à 18h
Samedi de 8h30 à 12h30